

Conditions Générales de Vente (CGV) liant KLIKEGO et les Organismes d'évènements en vigueur au 25/06/2026

Veuillez lire attentivement ces Conditions Générales de vente et la Foire aux questions avant de vous inscrire sur le site KLIKEGO. L'adhésion sur le site KLIKEGO indique que vous acceptez ces conditions générales.

Si vous n'acceptez pas ces CGV, veuillez ne pas vous inscrire sur le site.

Ces conditions générales de vente s'appliquent à partir du moment où l'Organisme inscrit son épreuve sur le site KLIKEGO.

Ces Conditions générales de vente peuvent faire l'objet de modifications, les conditions applicables lors de chaque inscription d'épreuve sont celles en vigueur sur le site.

L'inscription d'une épreuve sur le site par un Organisme vaut acceptation pure et simple des CGV en vigueur à la date de l'inscription de l'épreuve.

1- Présentation du Site

KLIKEGO est un site Internet dédié aux inscriptions en ligne pour les épreuves sportives.

2- Définitions

« **Editeur** » : désigne la société KLIKEGO (SASU) au capital de 46.000,00 euros immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 494661879 dont le siège social est 18 rue du bocage 35520 La Chapelle des Fougeretz représentée par Monsieur Benoit ADAM et Madame Laura PHELIPPE en leur qualité de co-gérants. La société KLIKEGO édite les sites klikego.fr et klikego.com.

« **CGV** » : désigne les présentes Conditions Générales de vente ;

« **Commande** » : désigne l'achat de billets en ligne ou l'inscription à un évènement sportif.

« **Compte de sportif** » : désigne le compte créé par un Utilisateur protégé par un identifiant et un mot de passe et lui permettant d'accéder aux services proposés par la Plateforme.

« **Compte Organisme** » : désigne le compte créé par un Organisme d'évènements sportif protégé par un identifiant et un mot de passe et lui permettant d'accéder aux services proposés par la Plateforme.

Contenus : désigne les textes, photos, vidéos et toute autre forme de contenu mis en ligne par KLIKEGO ou par l'Organisme sur le Site.

« **Membre** » désigne toute personne physique ayant créé un Compte Utilisateur sur la Plateforme

« **Organisme** » : désigne les personnes morales, clubs, associations et partenaires privés (magasins, sociétés en lien avec le sport) ayant créé un compte organisme sur la Plateforme.

« **Plateforme** » : désigne les Services rendus par KLIKEGO sur la Plateforme.

« **Utilisateur** » : désigne un internaute navigant sur le site, sans s'être inscrit sur le site et dont l'identité est inconnue.

« **Services** » désigne l'ensemble des services rendus par KLIKEGO par l'intermédiaire de la Plateforme.

« **Site** » désigne les sites internet accessibles aux adresses www.klikego.fr et www.klikego.com.

3- Présentation des Services

KLIKEGO met à disposition des Organismes un ensemble d'outils pour la gestion et la promotion de leur épreuve sportive.

KLIKEGO est labellisé par la FFA et la FFTRI ce qui permet le contrôle automatique et gratuit des licences des sportifs inscrits aux épreuves des Organismes.

Selon les choix opérés par les Organismes, ces derniers peuvent opter pour les Services gratuits proposés par KLIKEGO et/ou solliciter des options donnant lieu à facturation.

3.1 Services gratuits :

Pour permettre aux Organismes de gérer leurs événements KLIKEGO leur propose gratuitement les services suivants :

- Inscription de l'évènement sur le site
- Paramétrage de l'évènement sur le site avec l'aide des équipes de KLIKEGO
- Assistance téléphonique avant, pendant et après l'évènement
- Vérification en temps réel des licences FFA et FFTRI
- Ouverture et clôture des inscriptions
- Bourse aux dossards
- (détailler les autres services gratuits)

3.2 Services optionnels payants :

KLIKEGO propose également des services optionnels payants :

- Paiement en ligne des inscriptions ou des achats de billets. Les frais sont pris en charge soit par l'organisateur soit par le Membre conformément au choix fait par l'organisateur lors du paramétrage
- Envoi par mailing permettant de cibler les destinataires des mails, de personnaliser l'envoi des mails, de tester l'envoi des mails, ...
- Gestion des retraits électroniques de dossards
- Pack communication
- ...

4- Accès aux services

Pour accéder aux services gratuits proposés par la Plateforme, l'Organisateur doit créer un compte Organisateur en renseignant le formulaire en ligne prévu à cet effet.

En créant son compte Organisateur, ce dernier déclare accepter les présentes CGV.

L'Organisateur dispose d'un compte personnel et unique sur le site KLIKEGO. La confidentialité des informations qu'il saisit est assurée par le choix d'un identifiant et d'un mot de passe. Ces informations de connexion sont personnelles et ne sauraient être transmises à un tiers.

L'Organisateur est seul responsable de ces informations et KLIKEGO décline toute responsabilité pour les conséquences engendrées par la transmission de ces informations à un tiers. Toutes les actions effectuées en utilisant le compte personnel de l'Organisateur sont considérées comme effectuées par l'organisateur lui-même.

Une fois son compte Organisateur créé, ce dernier reste inscrit pour une durée indéterminée sous réserve des dispositions du 7.2.

L'Organisateur peut se désinscrire à tout moment de la Plateforme en clôturant son compte Organisateur

5- Frais- paiements

Si l'Organisateur a choisi l'option de paiement en ligne, KLIKEGO facture les frais de commissions liés au paiement par carte bancaire.

Cette commission est prise en charge par le Membre ou par l'Organisateur selon le choix de ce dernier.

Qu'elles soient prises en charge par le Membre ou par l'Organisateur, les commissions prélevées lors du paiement restent acquises à KLIKEGO en cas d'annulation de l'évènement pour quelque motif que ce soit ou en cas de demande de remboursement par le Membre quel qu'en soit le motif.

L'organisateur devra insérer dans un règlement à faire valider par le sportif, les dispositions liées à une telle annulation afin que ce dernier soit informé du risque qu'il encourt en cas d'annulation et garantira KLIKEGO de toute réclamation formulée par un Membre à son encontre.

0 € TTC par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 0 et 2,99 Euros

0,80 € TTC par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 3 et 7,99 Euros

1,00 € TTC par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 8 et 12,99 Euros

1,20 € TTC par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 13 et 19,99 Euros

1,70 € TTC par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 20 et 39,99 Euros

2,20 € TTC par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 40 et 79,99 Euros

2,50 € TTC par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 80 et 139,99 Euros

3,00 € TTC par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 140 et 199,99 Euros

3,50 € TTC par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 200 et 259,99 Euros
Au-dessus de 260 Euros, nous consulter.

Les paiements effectués par les Membres sont reversés à l'Organisateur par KLIKEGO (déduction faite du montant des commissions)

Conformément à la réglementation en vigueur, les fonds collectés par KLIKEGO sont déposés sur un compte distinct de ses comptes de fonctionnement.

A aucun moment KLIKEGO n'a connaissance des informations bancaires saisies par le Membre.

Ces informations bancaires sont gérées, lors du paiement en ligne par la banque Société Générale et son système sécurisé grâce au cryptage SSL (Secure Sockets Layer). Les cartes des réseaux CB, Visa et Mastercard, ainsi que certaines cartes accréditives ou privatives, notamment American Express sont acceptées.

Le montant des inscriptions collecté par KLIKEGO est disponible à tout moment pour l'Organisateur.

L'Organisateur peut, en utilisant sa console d'administration, demander des versements réguliers de ces sommes qui seront alors transférées par virement bancaire sur le RIB renseigné par l'Organisateur dans son espace organisateur. KLIKEGO ne pourrait être tenu responsable si les coordonnées présentes dans cet espace sont erronées ou incorrectes.

Les versements seront effectués dans un délai maximum de 72 heures à compter de la demande sous réserve de la complétude des renseignements contenus dans l'espace Organisateur et sauf en cas d'indisponibilité du service de paiement de la Banque ou cas de force majeure. Dans ces cas, KLIKEGO en informera sans délai l'Organisateur et les Parties conviendront des moyens à mettre en œuvre pour permettre le versement des fonds à l'Organisateur.

Bien que les paiements en ligne soient sécurisés, KLIKEGO ne saurait garantir la bonne exécution du paiement par le Membre de sa participation notamment en cas d'utilisation frauduleuse des moyens de paiement de ce dernier. En cas d'annulation de l'opération de paiement pour quelque cause que ce soit le montant de la commission prélevée lors du paiement reste acquise à KLIKEGO.

Si l'Organisateur a choisi des options payantes, ces dernières lui seront facturées à la fin de son événement.

6- Responsabilités et Engagements de l'Organisateur

6.1 Exactitude des informations

En déclarant son épreuve sur KLIKEGO, l'Organisateur assure à KLIKEGO qu'il est le réel organisateur de l'épreuve et qu'il détient ainsi tous les droits pour l'organisation de l'épreuve.

L'Organisateur s'engage à fournir des informations exactes pour tous les événements qu'il inscrit sur le site (nature de l'événement, dates, prix, descriptifs,) et permettant de paramétrer son épreuve. Il s'engage également à informer sans délai KLIKEGO de tout fait susceptible d'impacter

l'événement tels que notamment changement de date, d'horaire, de lieu ou annulation de l'événement.

En cas de fraude ou d'informations inexactes, KLIKEGO se réserve le droit de supprimer immédiatement de son site l'événement en ligne et/ou de suspendre ou de supprimer le compte Organisateur conformément au 7.2.

6.2 Contenus

L'Organisateur est seul responsable des contenus qu'il publie sur le site. Il garantit KLIKEGO qu'il dispose de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires pour publier ces contenus. Il garantit KLIKEGO contre toute réclamation, revendication, action ou recours d'un tiers qui prétendrait que l'utilisation du site par l'Organisateur ou tout ou partie des contenus publiés par ce dernier sur le site ou par son intermédiaire sont illicites, contraires aux lois et règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux présentes conditions générales, portent atteinte aux droits d'un tiers ou lui créent un préjudice. En cas de condamnation de KLIKEGO suite à une action en justice intentée sur un tel fondement, l'Organisateur qui a publié le contenu litigieux s'engage à rembourser à l'Editeur l'intégralité des dommages-intérêts, amendes, indemnités, frais et toutes autres sommes qu'il aura dû verser à l'occasion de cette action, notamment honoraires d'avocat et frais de justice

L'Organisateur peut publier sur le site par l'intermédiaire de son espace tous les événements sportifs ou de loisirs qu'il souhaite sous condition de respecter la clause suivante « Contenus interdits ».

Contenus interdits

Il est strictement interdit aux Organisateurs de publier sur le site Klikego.com ou klikego.fr tout contenu, de quelque nature que ce soit, qui serait contraire aux lois et règlements, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou nuisant ou portant atteinte aux droits d'un tiers, tel que notamment un contenu :

- diffamatoire, injurieux, calomnieux, insultant ou dégradant ;
- discriminatoire, raciste, xénophobe, homophobe ou incitant à la haine ;
- pornographique, pédophile, incitant au tourisme sexuel, indécent, obscène ou contenant des scènes de nudité ;
- publicitaire, commercial ou publié dans un but commercial ou professionnel, sans l'accord préalable et écrit de l'éditeur ;
- violent, choquant ou constitutif d'une menace pour la sécurité de toute personne ou tout bien contraire à la dignité humaine ;
- favorisant ou incitant toute activité ou entreprise criminelle, délictuelle, illégale ou dommageable ;
- constituant une contrefaçon des droits de propriété intellectuelle d'un tiers, notamment reproduisant ou représentant une œuvre de l'esprit sans l'autorisation de son auteur ou proposant une telle reproduction ou représentation ;
- contenant des données nominatives relatives à une personne tierce, telles que notamment numéro de téléphone, mail, site web ou adresse, ou incitant les autres utilisateurs à communiquer de telles données ;
- portant atteinte à la vie privée d'une personne, sans son autorisation.

- contenant l'image, logo, dessins d'une personne ou société ou association qui n'a pas donné son autorisation pour une telle publication.

Il est strictement interdit de publier tout lien hypertexte ou hypermédia vers un contenu interdit tel que défini au paragraphe précédent, directement ou indirectement, quels que soient la nature et les caractéristiques du texte ou média associé au lien. Le site et les contenus publiés par les Organismes peuvent contenir, sous leur responsabilité, des liens hypertextes ou hypermédias vers d'autres sites internet. KLIKEGO n'est pas tenu d'effectuer un contrôle sur ces liens et sites. Il décline toute responsabilité quant à ces liens et sites. Il appartient aux Organismes de vérifier et contrôler notamment la pertinence et l'exactitude des liens hypertextes ou hypermédias vers d'autres sites qu'ils insèrent dans leurs contenus.

6.3 Contrefaçon

Toute représentation publique, diffusion, publication, modification, reproduction, téléchargement ou copie d'une œuvre de l'esprit, sans le consentement de son auteur, est interdite et constitue une contrefaçon. En particulier, il est interdit de publier sur le site, sans l'autorisation de l'auteur, des photographies prises par un tiers ou représentant une œuvre créée par un tiers. L'Organisme déclare et garantit que les contenus qu'il publie sur le site ne portent pas atteinte aux droits d'auteur d'un tiers. Il est seul responsable des conséquences de la publication sur le site de contenus qui porteraient atteinte aux droits d'auteur d'un tiers et garantit KLIKEGO de toute action qui pourrait être menée à son encontre à raison d'une telle publication.

6.4 Droit à l'image et vie privée

Il est strictement interdit de publier sur le site l'image d'une personne sans son autorisation ou tout contenu susceptible de porter atteinte à la vie privée d'une personne sans son autorisation. L'Organisme qui publie sur le site l'image d'une personne tierce ou un contenu susceptible de porter atteinte à la vie privée d'une personne tierce déclare et garantit avoir obtenu son autorisation expresse. Il est seul responsable des conséquences de la publication sur le site de contenus qui représenteraient l'image de tiers ou qui seraient susceptibles de porter atteinte à leur vie privée et garantit KLIKEGO de toute action qui pourrait être menée à son encontre à raison d'une telle publication.

6.5 Relations entre les Membres et les Organismes

La Plateforme constitue une plateforme en ligne de mise en relation entre les Membres et les Organismes. A ce titre en sa qualité de simple intermédiaire, KLIKEGO n'est pas partie au contrat liant le membre et l'Organisme.

L'Organisme fera son affaire personnelle de toute réclamation pouvant être formulée par un Membre à raison de son inscription ou de sa participation à un événement et garantit KLIKEGO de toute action qui pourrait être menée à son encontre en pareille circonstance.

Si KLIKEGO venait à être saisi d'une réclamation d'un Membre, il la fera suivre à l'Organisme qui s'engage à la prendre en charge dans les meilleurs délais.

6.6 Promotion par les Organisateurs du Site KLIKEGO

7- Rôle de KLIKEGO

7.1 Annulation-remboursement

KLIKEGO met à disposition un module permettant de rembourser les sportifs.

Ce remboursement est à la discrétion de l'organisateur. Le sportif ne peut pas demander un remboursement sous sa propre initiative.

7-2 Suspension ou suppression du compte Organisateur

KLIKEGO pourra procéder à la suspension immédiate du compte Organisateur sur la Plateforme, de plein droit et sans préavis en cas de :

- Non-respect des présentes CGV ;
- Fourniture d'informations inexactes, périmées ou incomplètes ;
- Contenus publiés par l'Organisateur ayant fait l'objet d'un signalement par les Internauts ;

Le cas échéant, KLIKEGO contactera l'Organisateur dans les meilleurs délais pour tenter de remédier à la situation.

KLIKEGO se réserve le droit de supprimer le compte Organisateur d'un Organisateur qui viendrait à :

- Pirater ou tenter de pirater le site de quelque manière que ce soit ;
- Contrevenir ou tenter de contrevenir aux obligations des présentes CGV ;
- S'inscrire ou tenter de s'inscrire sous le nom d'une autre personne ;
- Fournir des informations fausses ou invérifiables ;
- S'inscrire plusieurs fois.

7.3 Responsabilité de KLIKEGO

KLIKEGO s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour assurer la continuité des services proposés à l'Organisateur et la sauvegarde régulière de ses données. Toutefois, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté ; notamment dans le cas d'interruption des réseaux d'accès ou de défaillance du matériel serveur.

L'Organisateur peut régulièrement, s'il le souhaite, exporter toutes ses inscriptions pour en faire des sauvegardes au cas où un problème technique interviendrait sur KLIKEGO.

L'Organisateur se doit de vérifier toutes les informations fournies par les personnes inscrites à l'évènement via le site KLIKEGO. Malgré tous les contrôles mis en place, KLIKEGO ne saurait être tenu responsable d'informations erronées, falsifiées ou détournées. Cela inclut, notamment, l'obligation

pour l'Organisateur de vérifier, si cela s'avère obligatoire, la validité du certificat médical présenté par le participant.

L'Organisateur reste seul responsable de l'organisation et du bon déroulement de l'événement qu'il inscrit sur le Site.

KLIKEGO ne saurait être responsable en cas de détournement ou de piratage des contenus publiés sur le Site.

KLIKEGO est seul responsable du choix des publicités visibles sur l'ensemble des pages du site notamment sur les pages concernant les événements déclarés par l'Organisateur.

7.4 Disponibilité du Site

Le Site est par principe accessible 24/24h, 7/7j, sauf interruption, programmée ou non, pour les besoins de sa maintenance ou cas de force majeure, et ce notamment pour une cause indépendante de sa volonté, en tout ou partie, telle que notamment défaillance de son fournisseur d'accès internet, de son hébergeur ou force majeure.

Étant soumis à une obligation de moyens, KLIKEGO ne saurait être tenu responsable de tout dommage, quelle qu'en soit la nature, résultant d'une indisponibilité du site, ou de dommages inhérents à l'utilisation du réseau internet, tels que notamment présence de virus informatiques ou spywares. Il incombe par conséquent aux Organisateurs de prendre les précautions d'usage nécessaires pour s'assurer que ce qu'il choisit d'utiliser ne soit pas entaché d'erreurs voire d'éléments de nature destructrice tels que virus, trojans, cheval de Troie, etc.

KLIKEGO est libre à tout moment de modifier, suspendre, supprimer le site et mettre fin à sa publication sur le réseau Internet et, par voie de conséquence, à la publication des contenus publiés par les Organisateurs sans qu'ils ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

7.5 Modification des Services

KLIKEGO est libre à tout moment d'ajouter et de supprimer des Services du site, de modifier leurs caractéristiques et/ou leurs conditions d'utilisation. KLIKEGO informera les Organisateurs de toute modification importante apportée à un Service, à ses fonctions ou conditions d'utilisation. En continuant à accéder ou à utiliser les Services après avoir été informé d'une modification, l'Organisateur sera réputé avoir accepté les nouvelles conditions du Service. Si l'organisateur ne souhaite pas se voir appliquer les nouvelles conditions, il lui appartient de ne plus utiliser les Services modifiés.

8 Propriété Intellectuelle

8.1 Propriété intellectuelle des Organisateurs

KLIKEGO n'acquiert aucun droit de propriété sur les contenus publiés par les Organisateurs

En rendant accessible leurs contenus, les Organisateurs accordent à KLIKEGO une licence Creative Commons Paternité 2.0 France sur ces contenus, pendant toute la durée de la présence de ceux-ci sur le Site.

Dès lors, le Site pourra en particulier proposer aux autres utilisateurs, la faculté de visualiser les contenus sur le Site ou, à partir du Site sur d'autres supports de communications électroniques (notamment, les téléphones mobiles) et de télécharger les contenus sur d'autres supports.

Il est rappelé aux Organismes que, compte tenu des caractéristiques intrinsèques de l'internet, les données transmises, et notamment les contenus, sont exposés à des risques de détournement et/ou de piratage, ce dont KLIKEGO ne saurait être tenu responsable. Il appartient aux Organismes, le cas échéant, de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger leurs données.

8.2 Propriété intellectuelle de KLIKEGO

Le Site, incluant, de façon non limitative, les graphismes, images, textes, vidéos, animations, sons, logos, gifs, flashes et icônes ainsi que leur mise en forme, est la propriété exclusive de la société KLIKEGO à l'exception des marques, logos ou contenus appartenant à d'autres sociétés organisatrices, partenaires ou auteurs. Toute reproduction, distribution, modification, adaptation, retransmission ou publication, même partielle, de ces différents éléments est strictement interdite sans l'accord préalable, exprès et écrit de KLIKEGO. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.3335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur. En outre, les propriétaires des contenus copiés pourraient intenter une action en justice à son encontre.

KLIKEGO est également propriétaire des "droits des producteurs de bases de données" visés au Livre III, Titre IV, du Code de la Propriété Intellectuelle (loi n° 98-536 du 1er juillet 1998) relative aux droits d'auteur et aux bases de données. Pour toute demande d'autorisation ou d'information, il convient de contacter par e-mail contact@klikego.com. Des conditions spécifiques sont prévues pour la presse.

9 - Protection des Données personnelles

KLIKEGO s'engage à ce que les traitements de données à caractère personnel qu'il met en œuvre soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

KLIKEGO donne des informations détaillées sur la manière par laquelle il protège les données personnelles des Organismes en sa qualité de responsable de traitement.

KLIKEGO explique de quelle manière les données sont obtenues, pourquoi elles sont traitées, avec qui elles sont susceptibles d'être partagées, les mesures mises en œuvre pour assurer leur confidentialité et leur sécurité et rappelle aux Organismes les droits dont ils disposent et comment les exercer.

Les données identifiées comme étant obligatoires lors de l'inscription sont nécessaires aux fins de bénéficier des fonctionnalités du Site. Les données collectées automatiquement par le Site permettent à KLIKEGO d'effectuer des statistiques quant à la consultation de ses pages web, et d'effectuer une localisation géographique partielle des Organismes. Les données collectées et ultérieurement traitées par KLIKEGO sont celles que lui transmettent volontairement les Organismes et concernent, a minima, leur identifiant, leur adresse de messagerie électronique valide, les données d'identification de leur structure, leur adresse

La durée de conservation est variable et dépend de la nature des données et des finalités poursuivies. Les données sont généralement conservées pendant le temps nécessaire à l'exécution du contrat et jusqu'à l'expiration des différents délais légaux applicables

KLIKEGO met en œuvre les mesures de sécurité physiques, techniques, organisationnelles conformes à l'état de l'art et nécessaires pour préserver la sécurité des données à caractère personnel des Organismes contre tout accès non autorisé, modification, déformation, divulgation, ou destruction des données à caractère personnel qu'il détient.

Néanmoins, la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel reposent sur les bonnes pratiques de chacun et les Organismes sont invités à se montrer vigilant et à prendre toutes dispositions de nature à protéger leurs données personnelles.

Les données personnelles sont confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers hormis pour la bonne exécution de la prestation. Les informations recueillies auprès des personnes par le biais des différents formulaires sont conformes à la Loi Informatique et Libertés. KLIKEGO informe les Organismes que leurs réponses sont, sauf indication contraire, facultatives et que le défaut de réponse n'entraîne aucune conséquence particulière. Néanmoins, les données personnelles fournies doivent être suffisantes pour permettre à KLIKEGO la bonne exécution du service commandé. Les données sont également agrégées dans le but d'établir des statistiques commerciales. En vertu de la loi n° 2000-719 du 1er août 2000, les coordonnées déclarées par l'acheteur pourront être communiquées sur réquisition des autorités judiciaires.

KLIKEGO stocke des informations personnelles sur les sportifs et est déclaré à la CNIL sous le numéro 2011834.

Les Organismes disposent à tout moment des droits suivants :

- **Droit d'accès** : pour savoir notamment quelles sont les données les concernant détenues par KLIKEGO
- **Droit de rectification** : pour demander leur modification en cas d'erreur ou de changement
- **Droit d'effacement** : pour demander l'effacement des données le concernant pour l'un des motifs suivants :
 - Ses données ne sont plus nécessaires au regard des objectifs (finalités) pour lesquelles elles ont été collectées ;
 - L'Organisme a exercé son droit d'opposition au traitement de ses données ;
 - Ses données font l'objet d'un traitement illicite
 - Ses données doivent être effacées pour respecter une obligation légale.
- **Droit à la limitation** : pour demander à ce qu'on limite le traitement de ses données par exemple s'il conteste l'exactitude de ses données ou s'il pense que le traitement est illicite.
- **Droit à la portabilité** : pour demander la transmission de ses données à un autre responsable de traitement.
- **Droit d'opposition** au traitement de ses données personnelles pour des raisons tenant à sa situation personnelle et s'il n'existe pas de motif impérieux de le poursuivre.

Lorsque le traitement des données personnelles est basé sur le consentement, les Organismes peuvent retirer ce consentement à tout moment.

Si les Organismes souhaitent en savoir plus ils peuvent contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de KLIKEGO à l'adresse dpo@klikego.com.

10- Gestion des cookies et autres traceurs

On entend par Cookies ou autres traceurs, les traceurs déposés et lus par exemple lors de la consultation d'un site internet, de la lecture d'un courrier électronique, de l'installation ou de l'utilisation d'un logiciel ou d'une application mobile et ce, quel que soit le type de terminal utilisé.

Les Organismes sont informés que le Site est susceptible de mettre en œuvre un procédé automatique de traçage (cookie) pour des besoins de statistiques et d'affichage. Certaines parties du Site ne peuvent être fonctionnelles sans l'acceptation de cookies.

La durée de vie de ces traceurs est de 13 mois maximum.

11- Convention de preuve

KLIKEGO et les Organismes décident, d'un commun accord, que les systèmes et fichiers informatiques de KLIKEGO feront foi entre eux.

En conséquence, les fichiers et registres informatiques stockés au sein des systèmes informatiques exploités par KLIKEGO ou pour son compte dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, pourront être valablement utilisés et produits comme preuve de l'exécution du Contrat, et plus généralement de tout événement, communication ou relation intervenus entre les Parties à l'occasion de l'utilisation du Site par les Organismes.

Ainsi, KLIKEGO pourra valablement produire dans le cadre de toute procédure, aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, les données, fichiers, programmes, enregistrements ou autres éléments, reçus, émis ou conservés au moyen des systèmes informatiques précités, sur tous supports numériques ou analogiques, et s'en prévaloir, sauf erreur manifeste ou preuve contraire.

12- Dispositions diverses

Si une partie quelconque des Conditions Générales de Vente devait s'avérer illégale, invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, le terme ou les termes en question seraient déclarés inexistantes et les termes restants garderaient toute leur force et leur portée et continueraient à être applicables. Les termes déclarés inexistantes sont remplacés par un (des) termes qui se rapprocheront le plus quant à son contenu de la clause annulée.

13- Litiges

Si un différend venait à surgir entre les Parties concernant l'interprétation, l'application ou l'exécution des présentes CGV les Parties s'efforceront de trouver une solution amiable à leur différend.

Elles pourront faire appel à un Médiateur qui sera saisi à la demande de la Partie la plus diligente.

Les présentes CGV sont soumises au Droit Français et à la compétence des tribunaux français.

Klikego SARL Forme sociale : SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social : 46 000 euros

R.C.S. : Rennes — B 494 661 879

Siège Social : 18 rue du Bocage, 35520 La Chapelle des Fougeretz, France

TVA : FR12 494 661 879

Les données sont hébergées chez OVH : 2 Rue Kellermann, 59100 Roubaix

Pour toute réclamation concernant ce site et/ou son contenu: support@klikego.com